

## 1. DECLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

### 1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

#### Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

#### Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

#### Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

### 1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation<sup>1</sup> et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

L'École polytechnique a mis en place très tôt une politique volontaire d'internationalisation. Déjà en 2001, le ministre de la défense, tutelle de l'établissement, plaçait les échanges internationaux au cœur de sa stratégie, aussi bien en mobilité entrante pour internationaliser les promotions d'étudiants, qu'en mobilité sortante afin de préparer les élèves au marché de l'emploi. Déjà en 2001, l'Europe était mentionnée comme prioritaire et stratégique.

En 2020, le bilan de cette politique internationale est extrêmement positif. L'École polytechnique présente aujourd'hui un taux de 40% d'étudiants internationaux et 40% d'enseignants-chercheurs internationaux, indicateurs qui la place au premier rang des établissements français, et au 32<sup>ème</sup> mondial, du classement

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : [https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area\\_fr](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr)

Times Higher Education des établissements les plus internationalisés. Cette ouverture à l'international a été facilitée récemment par une politique volontaire de développement de l'offre de programmes en anglais, créés sur les standards européens du système LMD, au niveau licence et au niveau master. Ces nouveaux programmes ont été conçus sur un modèle qui encourage les mobilités internationales, c'est ainsi que les étudiants de licence par exemple ont la possibilité de passer leur 5<sup>ème</sup> semestre en études dans une université partenaire à l'international, de même pour leur stage de recherche. Ces programmes en anglais sont aussi des leviers pour augmenter les flux de mobilité entrante de populations étudiantes qui jusqu'à présent étaient peu attirées vers l'X.

Parallèlement à l'augmentation des effectifs des étudiants internationaux, l'accueil et l'intégration d'étudiants venant d'autres pays et d'autres cultures occupent une place importante dans la stratégie internationale de l'École. En 2019, l'établissement a été récompensé pour ses efforts dans ces domaines et s'est vu attribuer deux labels de qualité : le renouvellement du Label FLE (3 étoiles), qui met en avant la qualité de l'enseignement du français comme langue étrangère, et l'obtention du Label Bienvenue en France (3 étoiles), outil nouveau de la stratégie d'attractivité du gouvernement français qui permet d'identifier les établissements qui ont développé une réelle expertise pour l'accueil et l'intégration des étudiants.

La nouvelle participation de l'École polytechnique au programme Erasmus+ pour les prochaines années s'inscrit parfaitement dans ses ambitions internationales qui seront présentées au Conseil d'administration de l'École en juin 2020.

A partir de 2020, l'ouverture internationale de l'École sera conduite conjointement avec la politique internationale de l'Institut Polytechnique de Paris (IP Paris), dont elle est une des cinq écoles fondatrices. La création de cette nouvelle alliance est une opportunité unique qui permet à l'École de passer à une échelle convenable pour renforcer sa visibilité, attirer un public international plus diversifié en termes de profils et de nationalités, et pour aligner l'offre académique sur les exigences mondiales, notamment pour les programmes dont elle délivre le diplôme : le Bachelor of Science de l'X (grade de Licence), le Cycle ingénieur polytechnicien et les Masters of Science and Technology (MSc&T).

Le plan d'action pour atteindre ces objectifs regroupe différents volets de l'enseignement et de la recherche :

-l'amélioration de la qualité des recrutements dans tous les cycles de formation, tout en développant la diversité des profils, aussi bien en termes de diversité d'origine qu'en terme de cursus scientifiques. L'ouverture des nouveaux programmes en anglais a déjà permis d'atteindre de nouveaux publics non francophones, cette politique de diversification s'accroîtra en consacrant notamment des efforts supplémentaires sur les zones Europe occidentale et orientale.

-le développement d'une recherche au meilleur niveau mondial en réponse aux défis sociétaux et économiques et dont l'excellence permet de former des étudiants avec une forte dimension innovation en lien avec les centres de recherche et les entreprises.

-une politique d'accompagnement de la mobilité par des bourses d'excellence, afin de permettre la sélection des étudiants et des personnels par le mérite, selon les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion.

-une politique partenariale forte, avec des partenaires européens et internationaux durables et de qualité afin de limiter la fragmentation de la coopération. En Europe, l'École polytechnique est membre depuis 2018 du réseau EuroTech, alliance de six universités avec lesquelles elle travaille étroitement au niveau enseignement et recherche et pour les échanges de bonne pratique (développement des mobilités virtuelles). Les autres membres d'EuroTech sont : Technical University of Denmark (DTU), l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), le Technion, Eindhoven University of Technology (TU/e) et Technical University of Munich (TUM). Au-delà de ce réseau, l'École polytechnique renforcera ses liens avec ses partenaires stratégiques en Allemagne, en Italie, en Espagne, au Royaume-Uni, en Belgique et élargira ses liens avec de nouveaux partenaires, notamment avec Czech technical University à Prague et l'Université de Technologie de Talin, ces deux universités ayant collaboré à la proposition d'Universités Européennes avec quelques universités de EuroTech.

-la politique partenariale inclue aussi des entreprises implantées dans différents pays afin de mieux évaluer les besoins en termes d'employabilité.

-le renforcement de la notoriété de l'École au niveau local, en développant des programmes en cocréation avec des partenaires locaux, des programmes joints, pour soutenir une amélioration réciproque de la qualité des programmes et des systèmes d'enseignement.

Enfin, la diffusion en interne d'une culture favorable à l'ouverture internationale et européenne nécessite :

-d'harmoniser l'accès à l'expérience internationale pour tous les étudiants et de tous les curriculums, en intégrant davantage l'apprentissage des langues et des cultures dans les formations, en favorisant les échanges entre étudiants de tous les programmes, et en améliorant l'intégration des étudiants internationaux sur le campus.

-d'internationaliser l'offre du catalogue de cours, en intégrant l'innovation pédagogique et la création de cours joints à distance, en capitalisant sur les ressources des universités partenaires, en Europe et dans le monde.

-d'améliorer la compréhension et la prise de consciences de enjeux européens et mondiaux, en intégrant des enseignements en géopolitique et études comparatives. Le développement d'un sentiment européen passe aussi par la compréhension des enjeux contemporains.

-de développer l'internationalisation des services en encourageant la mobilité des personnels administratifs, techniques et académiques.

-d'augmenter l'attractivité du campus en développer un modèle éco-responsable de rang mondial, dans un environnement scientifique et socio-économique globalisé.

Les différentes actions du programme Erasmus + s'inscrivent donc pleinement dans la stratégie d'internationalisation de l'École polytechnique.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Les actions Erasmus+ que l'École polytechnique mettra en œuvre entre 2021 et 2027 dans le cadre de sa stratégie internationale sont celles liées à la mobilité des étudiants et du personnel et à la coopération avec des organisations et institutions d'excellence.

1-Les actions Erasmus + concerneront principalement au début du programme, les formations de Bachelor of Science (grade de Licence), du Cycle ingénieur polytechnicien et des Masters of Science and Technology (MSc&T).

L'École polytechnique souhaite augmenter les effectifs de son programme de Bachelor pour atteindre 150 étudiants en 2022 (contre 80 en 2019) et continuer à améliorer la qualité des recrutements sur le Cycle ingénieur polytechnicien et les Masters of Science and Technology, tout en mettant en place une politique de diversification de ses bassins de recrutement. L'étude des populations étudiantes actuelles dans le programme traditionnel historique (le Cycle ingénieur) révèle une forte concentration des origines géographiques des étudiants et un développement considéré comme encore insuffisant sur d'autres zones telles l'Europe et l'Amérique du Nord.

Il convient donc de développer les opportunités de mobilité et la diversité culturelle et d'origine pour contribuer à la mise en place d'un contexte international de formation et de recherche. La mobilité internationale des étudiants, des enseignants et du personnel, outre qu'elle améliore le niveau de qualification des bénéficiaires, permet d'augmenter l'internationalisation du campus, par l'internationalisation des programmes, l'accroissement de la diversité culturelle et d'origine des étudiants et une meilleure visibilité des laboratoires.

Plusieurs leviers seront utilisés pour atteindre cet objectif : renforcer la politique de partenariat avec des établissements d'excellence, sur des zones plus variées géographiquement, prospecter les viviers de recrutement dans de nouveaux pays. L'élargissement de l'offre de programmes en anglais s'est fait progressivement et est atout pour la diversification des origines. Cette évolution se fait en parallèle d'une politique importante de renforcement de l'apprentissage du français comme langue étrangère (FLE). Elle se repose également sur l'internationalisation accrue du recrutement des personnels et la mise en place de mesures d'accompagnement pour le personnel (formation interculturelle, mise à niveau linguistique, service de traduction de supports, etc.). Dans ce contexte, la mobilité des personnels sera encouragée, accompagnée et reconnue.

L'ouverture culturelle se construit également par les mobilités sortantes des étudiants, aujourd'hui déjà en place pour le programme de Bachelor et systématiques dans les cursus Ingénieur. L'augmentation des effectifs du programme de Bachelor et l'obligation nouvelle d'effectuer une mobilité internationale avant la 4<sup>ème</sup> année sur le Cycle ingénieur incitent à augmenter et diversifier les opportunités de mobilités pour l'ensemble des programmes.

En conclusion, la participation à l'action clé Erasmus KA1 de mobilité à des fins d'apprentissage permettra de développer sur la période 2021-2027 les mobilités d'étudiants et de personnel. Une attention particulière sera portée à la reconnaissance des périodes de mobilité pour l'ensemble des populations

concernées et les mobilités des enseignants et des personnels seront favorisées. Les intérêts sont ici multiples tant pour la recherche que pour des accords multi-partenariaux pérennes via des missions courtes.

2-La coopération avec des organisations et des institutions d'excellence s'inscrit dans la stratégie de l'École avec la construction de partenariats d'enseignement et de recherche et avec le développement de programmes conjoints locaux.

L'École présente des expériences réussies de programmes conjoints développés localement avec des institutions étrangères. Ces programmes constituent des viviers d'étudiants pour les formations de l'École et des structures d'accueil pour la mobilité internationale de ses propres étudiants. Pour les jeunes diplômés, ces partenariats leur offrent des occasions de se confronter au monde en préparation de leur future carrière.

Ces programmes conjoints qui viennent en support d'institutions locales et concourent à y renforcer l'excellence, ont été mises en place dans plusieurs pays : en Chine, l'École est membre fondateur de SPEIT, institut créé avec l'université Shanghai JiaoTong et trois autres écoles d'ingénieurs françaises. Ce programme a pour but l'amélioration de la formation d'ingénieurs généralistes et met l'accent sur une formation pluridisciplinaire reconnue par le titre d'ingénieur en France. En Afrique, l'École a mis en place un programme joint en Data Science, en partenariat avec l'entreprise Orange Côte d'Ivoire et l'INP-HB, établissement d'enseignement supérieur. Sur la même thématique, un programme de formation a été mise en place conjointement avec l'UM6P, université au Maroc.

Les thématiques prioritaires des programmes qui seront développés en Afrique francophone mais également anglophone, seront l'énergie, l'environnement et le numérique.

Enfin, l'engagement dans le réseau EuroTech permet de renforcer la coopération européenne de l'École en enseignement et en recherche et de mettre en place des formes de coopérations innovantes, avec l'utilisation des nouvelles technologies pour encourager également les mobilités virtuelles. Un projet d'Université Européenne a été déposé en 2020 par les membres du réseau en réponse à l'appel à projet.

En conclusion, la participation à l'action clé Erasmus KA2 de coopération entre organisations et institutions permettra de développer et de renforcer sur la période 2021-2027 les collaborations déjà existantes avec les différents établissements européens et extra européens. Elle pourra devenir un modèle de développement pour les actions internationales du nouvel établissement IP Paris.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Dans cette nouvelle période de partenariats dans le cadre du programme Erasmus+, l'École polytechnique continuera d'encourager la mobilité sortante de ses étudiants et continuera à améliorer l'accueil et la qualité de l'expérience internationale pour les étudiants en mobilité entrante. Dans cette nouvelle phase, l'École mettra aussi davantage d'accent sur la mobilité du personnel, outil nécessaire pour renforcer l'internationalisation du campus et les compétences internationales des équipes.

1-Les attentes au niveau individuel pour les étudiants en mobilité sont le renforcement des savoirs et des compétences.

L'École polytechnique a mis en place une politique forte d'incitation à la mobilité internationale pour les étudiants de ses programmes, tout d'abord pour les élèves du Cycle ingénieur pour lesquels une mobilité de 12 semaines à l'international est obligatoire pour obtenir le diplôme, et aussi pour les étudiants du programme Bachelor, qui ont la possibilité de partir en semestre d'échange à l'international pendant leur troisième année d'études. Pour assurer la qualité des programmes d'échange, l'École a conclu des partenariats avec des universités choisies pour leur qualité académique.

Les mobilités des étudiants représentent un outil certain pour l'acquisition de connaissances et de compétences qu'ils pourront valoriser au cours de leurs études et ensuite sur le marché du travail (par exemple : compétences en langue étrangère, connaissances scientifiques, sensibilisation interculturelle,

découverte de nouvelles méthodologies d'enseignement, de nouvelles structures éducatives/systèmes éducatifs, de nouveaux environnements d'apprentissage, de nouveaux outils).

Pour pouvoir évaluer l'impact de ces mobilités, une étude avale doit être menée auprès des employeurs publics et privés et des recruteurs des étudiants de l'École, afin de mieux comprendre leurs attentes en termes de compétences et de savoirs dans un contexte international.

Pour vérifier l'acquisition de ces nouvelles compétences, un suivi particulier de chaque étudiant est nécessaire. Ce suivi commence dès la période de préparation au départ, dans la période de construction du projet de mobilité, jusqu'au retour sur le campus.

Avant le départ, des séances d'information sur les partenariats existants sont organisées et un accompagnement de l'étudiant est mis en œuvre pour l'aider à préparer son projet de mobilité. Ces séances sont tenues conjointement par la Direction des relations internationales (DRI) et les Directions des programmes concernés, ainsi que par le Service des stages, de l'orientation, de l'insertion professionnelle et des relations entreprises (SOIE).

Pendant la mobilité, les acquis sont de deux natures pour les étudiants, le développement du savoir allié à l'expérience personnelle et l'employabilité, obtenus :

-par le suivi de cours et d'enseignements complémentaires ou nouveaux dans leur champ de compétences scientifiques et par des échanges et une prise de conscience de la vie politique et sociale.

Par ailleurs, les programmes Erasmus+ donnent accès à des bibliothèques, des salles informatiques, des laboratoires et des plateformes de recherche

-par une adaptation aux enjeux socio-économiques actuels dans des contextes culturels différents, et par l'acquisition d'une expérience internationale et d'une meilleure compétence linguistique. Les étudiants sont formés à mieux appréhender les différences culturelles, à avoir un esprit plus ouvert vers le monde extérieur et à être prêts à envisager une carrière internationale.

Après la mobilité, un suivi des études complémentaires et des carrières est réalisé. Une enquête intitulée « premier emploi » est lancée chaque année afin d'établir un bilan quantitatif et qualitatif des carrières des étudiants de l'École. Elle permet d'évaluer la proportion des carrières en Europe et à l'international. Le redéploiement de ce type d'enquête pour le public des étudiants ayant bénéficié d'une mobilité en Europe ou à l'international pourra être mis en place et pourra intégrer des questions portant sur l'utilisation des langues étrangères, sur l'environnement multiculturel de travail, sur la localisation des postes.

2- Les attentes au niveau individuel pour le personnel en mobilité diffèrent en fonction des catégories de personnes. Seules sont communes l'acquisition de compétences professionnelles et linguistiques, et l'échange de bonnes pratiques.

Pour le personnel enseignant, sont importantes la découverte de nouveaux outils pédagogiques et une meilleure intégration des dimensions interculturelles dans leur approche de la formation pour consolider leur expérience d'enseignement et éventuellement envisager des mobilités internationales plus longues. Pour le personnel administratif et technique, on relève une meilleure compréhension des systèmes et pratiques des établissements partenaires d'accueil et une capacité à contribuer à l'internationalisation de l'établissement.

Pour vérifier l'acquisition de nouvelles compétences, un suivi particulier devra être effectué. Il reposera sur l'évolution des méthodes de travail et l'intégration de nouvelles influences dans ces méthodes, notamment le travail en équipe, sur l'évaluation du niveau linguistique et la pratique de ces langues vers les publics cibles. La reconnaissance de ces nouvelles compétences devra être portée au meilleur niveau institutionnel.

3- Les attentes au niveau institutionnel sont également très importantes. Les programmes de mobilité sont des outils pour atteindre des objectifs de visibilité et de rayonnement de l'établissement sur la scène internationale.

Les actions en lien avec ces objectifs sont :

- renforcer les liens de partenariat et aboutir à des collaborations pérennes et élargies à de nouveaux partenaires ;

- contribuer à une meilleure visibilité sur le plan international ;

- attirer les élites et en faire les meilleurs ambassadeurs dans des échanges réciproques de savoirs ;

- augmenter les collaborations internationales en matière de recherche et de formation ;

- augmenter la visibilité et la réputation des enseignants-chercheurs sur la scène internationale (participation à des conférences, des workshops, publications internationales) ;

- améliorer la position dans les classements internationaux en renforçant les enseignements en anglais et développer davantage l'internationalisation des partenaires.

Ces outils de mobilité sont aussi de outils pour renforcer l'internationalisation même du campus, ce qui permet d'élargir l'impact de la mobilité à des publics qui n'auront pas bénéficié directement de ces programmes d'échange :

-la présence des enseignants-chercheurs étrangers sur le campus est bénéfique et a un effet d'entraînement auprès du personnel, par exemple : incitation à la mobilité internationale, encouragement à prendre des initiatives de développer des cours en anglais, partage de bonnes pratiques de méthodes de travail. C'est dans ce but que l'École a mis en place le programme « Gaspard Monge Visiting

professors » qui se veut un programme pour le renforcement du rayonnement de l'École. Dans le cadre de ce programme, les professeurs invités doivent non seulement présenter un projet de recherche commun, mais aussi un projet d'enseignement afin que leur expertise puisse être accessible à un nombre très large d'étudiants sur le campus.

- les étudiants en échange à l'École permettent de diversifier les profils d'étudiants dans les programmes et offrent une opportunité unique aux étudiants sur campus d'avoir des échanges internationaux divers.
- les étudiants de retour de mobilité partagent leur expérience acquise avec les étudiants de leurs établissements d'origine, permettant ainsi à plus d'étudiants de profiter du projet voire de susciter de nouvelles vocations et ambitions à l'international. Ces expériences pourront être partagées de manière formelle lors du Forum Carrière (« X-Forum »), au cours duquel une grande place est accordée aux retours d'expériences et conseils d'orientation.

L'animation des interactions et des réseaux sur campus sera un facteur déterminant pour l'atteinte des objectifs. La DRI, en lien la Direction de l'enseignement et de la recherche (DER), veillera à la bonne intégration de ces publics cibles et de leur participation dans des réseaux.

4-Au niveau institutionnel, les impacts seront mesurables à plus long terme, les indicateurs forts étant :

- les carrières des chercheurs et leur positionnement à l'international, notamment grâce à la constitution de réseaux de collaboration ;
- les réussites dans le cadre de partenariat vivants et évoluant vers des pratiques innovantes ;
- une augmentation des étudiants internationaux non-francophones et francophones, et une diversification des profils et des nationalités, ce qui vient témoigner d'une augmentation de l'attractivité de l'École et de l'internationalisation des services (concept de Campus Accueillant).

L'évaluation de l'impact, ainsi que la diffusion et l'exploitation des résultats seront des activités à part entière. Ce travail sera piloté par le Coordinateur Erasmus+ de la DRI, en collaboration avec le Responsable du développement des partenariats sur la zone « Europe » de la DRI. Il permettra d'évaluer de façon quantitative et qualitative la réussite du programme.

Des objectifs de mobilité seront fixés pour les différentes populations chaque année de façon globale, ainsi que par zones géographiques. La réciprocité des flux sera un critère d'évaluation de l'impact, ainsi que les flux par type de mobilité (études ou stages pour les étudiants).

Les indicateurs quantitatifs attendus sont l'augmentation du nombre de mobilités et la satisfaction des individus ayant effectué leur mobilité : satisfaction académique ; satisfaction extra-académique (qualité du soutien aux participants) ; apprentissage ou perfectionnement dans une autre langue ; accès à la mobilité pour les personnes qui en sont le plus éloignées.

Les indicateurs qualitatifs attendus sont la qualité de la conduite du projet, le renforcement des collaborations avec les universités partenaires, le développement d'un réseau d'entreprises internationales accueillant les étudiants de l'École, et le renforcement des collaborations des enseignants chercheurs pouvant donner lieu à de nouvelles collaborations de recherche, le tout conduisant à une visibilité accrue de l'École.

La participation aux projets de coopération via le nombre de personnels impliqués et l'effet durable du projet seront également des indicateurs importants. L'impact attendu sur les individus est l'acquisition mesurable de compétences et une satisfaction qualitative. Concernant l'École, il s'agit de renforcer sa visibilité internationale et son réseau de partenaires stratégiques via des flux de mobilités bilatéraux réguliers.

Les rapports des participants à l'issue des mobilités ainsi que des enquêtes annuelles seront exploités par la DRI : les données seront recueillies via des questionnaires électroniques anonymes à la fin de l'année académique ; un bilan en début d'année civile sera effectué et diffusé largement.

Les canaux utilisés pour la diffusion seront majoritairement les pages intranet et internet de l'École polytechnique, la newsletter institutionnelle Dixit et les réseaux LinkedIn, Twitter, YouTube, Instagram, Facebook, Flickr où l'École est très active.

Les événements avec les partenaires sont relayés également via ces plateformes pour une plus grande visibilité. Des témoignages dans la newsletter Dixit sont réalisés à rythme régulier.

Les participants ayant effectué des mobilités seront invités à témoigner de leur expérience via des présentations qui seront retransmises (vidéos). Des conférences comme celles des « grands témoins » seront organisées pour présenter des parcours à l'international et dans les programmes Erasmus. Pour ces actions en lien avec les diplômés, la DRI pourra travailler très étroitement avec le réseau des anciens, l'AX, qui a également placé l'international au centre de ses priorités et développé un réseau d'Ambassadeur à l'international. Les carrières de ces personnes pourront, entre-autre exemples, être des modèles pour les futures générations.

Les cibles de cette communication seront également les bénéficiaires des actions Erasmus+, les étudiants, le personnel, les universités partenaires, le réseau socio-économique local et les responsables politiques et institutionnels.